

ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE LIGUE

Rapport d'activité 2019

Notre Assemblée s'est réunie du 4 au 6 octobre 2019 à Gradignan (33).

Huit ligues étaient présentes sur treize de métropole :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| • Pierre Demeyer | Paris-Ile de France - Centre |
| • François Michel Galland | Provence Alpes-Côte d'Azur |
| • Yves Dupin | Normandie |
| • Eric Irvoas | Occitanie |
| • Dominique Jean | Auvergne Rhône-Alpes |
| • Gilles Marteau | Pays de Loire |
| • François Collin | Bretagne |
| • François Rousseau | Nouvelle Aquitaine |

Ont participé à la réunion Yves Goueslain, Directeur Technique National et Matthieu Lefeuvre, conseiller technique (CTS Aquitaine). La présidente également invitée s'est excusée pour son absence prise par ailleurs par d'autres impératifs.

L'APL ne s'était pas réunie en séminaire depuis deux ans, ces deux journées de travail ont deux objectifs majeurs :

- renforcer les échanges entre les territoires via les présidents de ligue ;
- réactiver l'APL comme l'instrument de réflexion et de proposition des territoires pour la FFVL, avec comme sujet à l'ordre du jour :
 - inventaire des situations des conseils régionaux quant au financement du sport ;
 - enseignements de la campagne expérimentale des financements Etat (AnS), préparation de la campagne AnS de 2020 ;
 - état de la réflexion sur les travaux en cours relatifs à l'évolution de la FFVL, des structures territoriales ligues et comités départementaux : Quelles fonctions et missions pour l'avenir ? Avec quelles ressources et moyens ? Quelle éventuelle nouvelle organisation territoriale à proposer au CD fédéral ? Propositions de l'APL ;
 - organisation AG 2020.

Régions et État

Un large tour de table des présidents met en évidence un grand nombre de disparités que la réorganisation des régions n'a pas amélioré.

Du point de vue financier, les économies sont à l'ordre du jour dans les conseils régionaux mais à nos dépendants : les régions sont en désengagement financier et ne compensent pas les baisses de subventions de l'État. De nouvelles exigences des conseils régionaux apparaissent pour le financement du sport qui ne nous correspondent pas, notamment autour de l'emploi. Enfin, ces disparités concernent les contributions selon les régions, certaines privilégiant certaines thématiques, d'autres ont fait des choix différents. Cette question est d'importance en termes de cohérence globale quand on met en perspective le désengagement financier de l'État.

Par ailleurs, on peut dire que le sport fonctionne comme une variable d'opportunité avec l'absence de stratégies d'action et financière à court terme, hormis pour le haut niveau et le sport pour tous.

Campagne 2019 AnS (ex CNDS)

Un point est fait sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'AnS qui désormais fonctionne en plein exercice.

Un débat s'engage sur les modalités d'attribution et sur l'organisation mise en œuvre. Concernant les modalités, effectivement le changement est important, les caractéristiques régionales de la répartition du CNDS ayant disparu au profit des priorités fédérales, cela a pu entraîner des modifications importantes dans les sommes allouées en 2019 par rapport à 2018. Sur l'organisation, les choses ne sont pas figées, et des propositions d'amélioration pourront être apportées pour la campagne 2020.

Pour 2020, l'APL fait part de son souhait quant aux évolutions suivantes :

- faire un retour d'avis motivés des dossiers déposés pour plus de transparence et surtout des corrections ultérieures ;
- réduire / hiérarchiser les priorités et mieux les cibler voire les flécher (ex. formation réservée aux ligues, sites aux départements – sauf exception -, etc.) ;
- activer plus tôt le calendrier, une première note fédérale pourrait être diffusée fin 2019, pour des financements qui puissent arriver à leurs destinataires avant l'été.

Autres points techniques :

- Il y aura un CERFA spécial, en mai-juin 2020 permettant de justifier l'utilisation des fonds perçus 2019 ;
- l'octroi d'aide en 2020 ne sera pas dépendant de la réalisation en 2019 ;
- les demandes 2020 seront à poser sur le compte « asso ».

Plus spécifiquement en région, il est fait part de la mise en œuvre du projet de déconcentration de l'ANS au niveau régional et des conférences territoriales des financeurs qui devraient voir le jour en 2020. À l'heure actuelle, il est impossible d'en dire plus, ce sujet sera d'actualité vraisemblablement en fin d'année 2019 lors des réunions prochaines avec l'ANS.

Enfin est abordée la question des « têtes de réseau » qui est très importante dans notre fédération où la mutualisation est de règle pour de nombreuses actions. Cette question a été soulevée à l'ANS récemment et une réflexion serait engagée par elle sur ce sujet.

Réflexions sur le devenir de la FFVL

Les réflexions sont engagées depuis le début 2019 et ont été validées lors de l'AG FFVL de mars 2019.

Trois groupes de travail ont été créés et se sont mis à l'œuvre :

- GT 1 la gouvernance, l'organisation, les moyens et les ressources ;
- GT 2 la relation club et licenciés / usagers ;
- GT 3 la communication.

L'APL est engagée dans le groupe de travail relatif à la gouvernance par l'intermédiaire d'Éric Irvoas : le scrutin de liste est évoqué ainsi que la limitation des mandats.

La discussion engagée entre les ligues montre le désaccord des présidents présents quant au changement du mode de scrutin qui semble prématuré et leur soutien au travail du GT 1. Ils estiment qu'il faut avancer sur l'ensemble des sujets de gouvernance et aboutir à un projet cohérent et partagé puis seulement ensuite penser aux instruments de mise en œuvre, ils pensent en outre qu'il n'y a pas d'urgence et qu'il faut laisser le temps de la réflexion.

Organisation territoriale, fonctions et missions des ligues

La discussion engagée a permis de dégager plusieurs axes fonctionnels.

À des degrés divers selon les régions, les présidents de ligues se sont accordés à dire qu'elles présentent de fait les fonctions suivantes :

- délégation et légitimité sur son territoire ;
- représentante du vol libre et promotion auprès des acteurs territoriaux et du grand public ;
- mise en œuvre des projets et des actions pour le développement du vol libre,
- définition des priorités et arbitrage des projets avec les moyens et ressources disponibles ;
- motrice par des prises d'initiatives, de l'innovation ou le soutien aux innovations ;
- création de valeur ajoutée ;
- correction des inégalités territoriales ;
- mutualisation des ressources ;
- coordination de l'action des acteurs du vol libre sur sa région ;
- appui technique auprès des clubs ;
- substitution aux « absences » territoriales et représentation du vol libre là où les acteurs sont absents ;
- pourrait être le niveau d'expérimentation fédérale.

Lors de la prochaine réunion de l'APL seront débattues les questions relatives aux missions des ligues, à l'organisation territoriale et fédérale, aux ressources à redéployer, acquérir ou mutualiser.

CTS

Lors de l'échange, la situation des ligues ne bénéficiant pas du soutien d'un conseiller technique est de nouveau évoquée.

L'évolution des conseillers techniques d'État est préoccupante et complexe, elle interroge leur rôle au sein de la FFVL :

- les cadres fédéraux vieillissent et certains d'entre eux sont proches de la retraite ;
- les besoins de la fédération ont évolué du fait de notre pluriactivité ;
- le remplacement poste par poste n'est pas envisageable.

Par ailleurs la situation domiciliaire est un fait qui organise l'implantation des conseillers techniques sur le territoire. Il faudra prendre en compte ce problème en cas d'éventuelle embauche future.

Une réflexion globale doit donc être menée tant sur les besoins en matière de conseillers techniques qu'en personnel administratif, c'est la mission du GT 1.

AG 2020

Yves fait part aux présidents de ligue que l'obligation de procéder au changement des instances dirigeantes fédérales ne concerne, à l'heure actuelle, que l'échelon fédéral et non les structures intermédiaires (ligues & CDVL) et de terrain (clubs).

Sauf modification, il n'y aura pas donc lieu obligatoirement de procéder à leurs élections avant la fin de l'année 2019.

Éric IRVOAS

Président de l'Assemblée des Présidents de Ligue